

Metz, le 25 juin 2025

Service Aménagement Biodiversité Eau
Unité Police de l'eau

La responsable de l'unité police de l'eau
à

Affaire suivie par : Astride ERMAN
Tél : 03 87 34 33 27 – 06 71 51 60 28
E-mail : astride.erman@moselle.gouv.fr

Monsieur le Maire
1 place d'Armes
57000 METZ

OBJET : Commune de METZ – résidence étudiante de 270 logements -Porter à connaissance EU – Avis de recevabilité

RÉF. : Dossier CASCADE n° 57-2025-00357

P.J. : le courrier de recevabilité du dossier de porter à connaissance
le dossier de porter à connaissance

Monsieur le Maire,

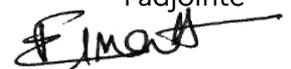
J'ai l'honneur de vous informer que le dossier de «porter à connaissance eaux usées» au titre de l'article R.181-46 du code de l'environnement déposé par HAGANIS pour le raccordement au réseau existant des eaux usées concernant la construction d'une résidence étudiante de 270 logements au 17 rue Pierre Simon De Laplace sur votre commune, est recevable.

Le projet consiste à la création de 270 logements pouvant accueillir environ 270 équivalents habitants soit 16,2 kg DBO₅/j supplémentaires raccordés à la station d'épuration de Metz.

Conformément aux dispositions réglementaires en vigueur, je vous serais reconnaissante de bien vouloir procéder à l'affichage en mairie pendant la durée d'un mois minimum, du courrier ci-joint adressé à HAGANIS valant avis de recevabilité. A l'issue de cet affichage, vous voudrez bien dresser procès-verbal de cette formalité obligatoire que vous m'adresserez en précisant les périodes d'affichage.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'assurance de ma considération distinguée.

Pour la responsable de l'unité police de l'eau,
l'adjointe



Astride ERMAN